

Montpellier, le 5 décembre 2011

Madame, Monsieur,

Le 25^{ème} Salon de l'Immobilier du Languedoc-Roussillon ouvrira ses portes au Corum - Palais des Congrès de Montpellier du **16 au 18 mars 2012**.

Vous trouverez ci-après le dossier de « Présentation / Réservation* » comportant tout ce qu'il faut savoir pour participer.

Principales étapes pour réserver son emplacement :

- Vous êtes ancien exposant de l'édition 2011 et souhaitez renouveler votre participation :
=> Vous avez un délai de 4 semaines (jusqu'au 04/01/2012) ou votre emplacement (même que l'édition 2011) est pré réservé automatiquement pour nous confirmer votre présence en nous renvoyant le « Formulaire de Réservation* ».
- Vous êtes nouvel exposant et souhaitez participer à l'édition 2012 :
=> Merci de nous retourner le « Formulaire de Réservation* » le plus tôt possible, vos dossiers seront réceptionnés en fonction de leurs dates d'arrivée et traités dans notre liste d'attente. Nous rappellerons les exposants dans cet ordre pour leur proposer un emplacement.

IMPORTANT : Tous vos envois pour nous réserver votre emplacement doivent impérativement être composé du « Formulaire de Réservation* » dûment rempli accompagné de son acompte de 50% ou de la totalité du montant T.T.C. : sans ces conditions et son paiement, votre réservation n'est pas valable et ne sera pas traitée (également pour les nouveaux exposants).

Nous vous invitons à répondre le plus tôt possible.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Guilhem MICHEL
l'Organisation

** Après votre inscription, un « Dossier Technique » contractuel présentant : dates, horaires, conférences, informations... vous sera transmis.*